

## Avenir des Télécom Un accord ambitieux est indispensable

La réunion de négociation du 5 mars, qui faisait suite aux réunions du groupe de travail, a permis de dégager les premières pistes de réflexion, notamment sur les Régulateurs Sécurité Trafic [RST] et Opérateurs Sécurité Trafic [OST]. Pour autant, en l'état actuel de la négociation, des questions importantes demeurent sur les salariés actuels des Télécom district.

En effet si nous commençons à y voir plus clair sur les OST et RST en région, le débat reste confus sur l'avenir des opérateurs districts.

### Missions envisagées

Il y a une évidente volonté de réellement professionnaliser cette filière, à tous les niveaux. Ainsi le RST aura pour mission d'optimiser l'écoulement du trafic ainsi que les conditions de sécurité des usagers. Il disposera pour cela d'un certain nombre de moyens et d'outils, et sera le véritable responsable opérationnel des PC en régions. Il s'appuiera notamment sur les équipes d'OST qui auront un rôle essentiel à tenir en matière de maintien de la sécurité et de la fluidité du trafic en temps réel. Ils auront pour cela également des outils et des moyens dont l'un des plus importants sera le pilotage fonctionnel des équipes de sécurité.

Son niveau de décision, notamment en l'absence du RST reste à déterminer, mais il devrait être en mesure de déclencher les premières interventions d'urgence, en lien avec les responsables opérationnels des districts. A ce niveau, il est évident qu'une relation étroite avec tous les acteurs de terrain sera indispensable. Pour la CFDT, les descriptions de poste en cours de réalisation, et qui seront finalisées pendant cette négociation, devront amener à des pesées de poste et donc à des rémunérations à la hauteur à la fois du poste et des ambitions affichées par la direction pour cette filière.

### Et les télécom district ?

La situation des Télécom district est plus délicate à appréhender. La CFDT a toujours affirmé - courrier à la direction à l'appui - deux choses essentielles :

→ **Maintien d'emplois de qualité sur les sites.** Les salariés qui ne pourront être mobiles pour quelques raisons que ce soit, et elles sont toutes légitimes, devront bénéficier d'emplois de qualité, en lien avec leurs compétences actuelles en matière de sécurité ;

→ **Reconnaissance des compétences acquises au fil des années et mises en œuvre.** La CFDT a été claire depuis le départ : ces postes d'opérateurs district, quelle que soit l'issue de la négociation, doivent être repositionnés au bon niveau, c'est à dire dans la Maîtrise. Cf notre courrier en date du 12 février 2008.

Lors de la réunion de négociation du 5 mars 2008, la CFDT a clairement demandé à la direction si les opérateurs districts se situeraient dans le métier d'OST ? Pour la direction, ces emplois resteront dans la filière sécurité, mais sans doute pas sous la qualification d'OST [ sauf pour les secteurs urbains ]. Tout sera déterminé en fonction de leurs futures missions. Nous voilà au coeur du débat !

### Il faudra être ambitieux !

La CFDT a donc demandé à la direction d'élaborer une fiche claire du poste de Télécom district. Et le contenu devra être à la hauteur du discours de la direction !

**La CFDT l'a réaffirmé : cette filière ne pourra évoluer sereinement qu'à travers un accord ambitieux, de grande qualité, où aucun salarié ne doit être laissé de côté !**

**N'hésitez pas à contacter les militants CFDT si besoin est.**

**Prochaine réunion le 27 mars 2008**